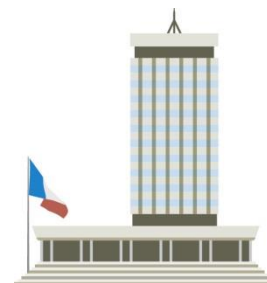


INTERPELLATION & VOTATION CITOYENNE

Historique

- ✓ Dispositif présent dans le programme électoral de la majorité municipal actuel.
- ✓ Un dispositif présenté et débattu lors des Assises citoyennes (Acte 2) en janvier 2016
- ✓ Lancement effectif du dispositif le 1^{er} mars 2016
- ✓ Mise en place d'une *Commission de suivi de l'initiative citoyenne* en mai 2016
- ✓ Annulation par le Tribunal administratif de Grenoble le 24 mai 2018. Un recours a été déposé par la Ville de Grenoble.

Interpellation du Conseil Municipal



1

Dépôt d'un projet de pétition
formulaire officiel Ville



2

Vérification recevabilité
compétence, légalité

3

Recueil des signatures
2 000 Grenoblois
de + 16 ans



4

Vérification des signatures

5

Présentation de la pétition en conseil municipal



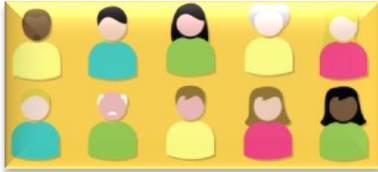
6

Débat en conseil municipal sur la proposition

Adoption par le Conseil municipal
mise en œuvre de la proposition négociée

Votation citoyenne
proposition soumise aux Grenoblois

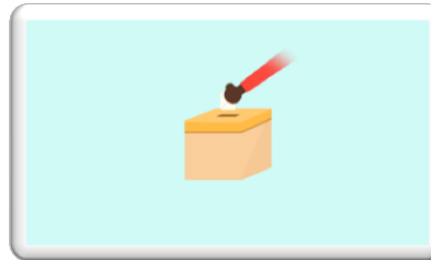
Votation citoyenne



Campagne
pour ou contre la
proposition

Votation
Grenoblois
de + 16 ans

Proposition
adoptée 20 000 voix
majoritaires



Communication
sur les propositions
soumises au vote

Organisation
votation une fois par
an

**Mise en œuvre de
la proposition**

Éléments de bilan

- ✓ 26 pétitions déposées entre le 1^{er} mars 2016 et le 24 mai 2018.
- ✓ 16 pétitions refusées (objets de pétition illégaux et/ou hors compétence municipale)
- ✓ 10 pétitions éligibles dont 3 ont atteints les 2000 signatures.

Les pétitions qui ont atteint 2 000 signatures

1. Une pétition a fait l'objet d'une votation en octobre 2016 sur la tarification du stationnement résident (6 681 votants)
2. Une pétition contre la fermeture de bibliothèques a fait l'objet d'un travail entre la Ville et le pétitionnaire qui a abouti sur le vote d'une délibération en septembre 2017 sur la lecture publique.
3. Une pétition contre la démolition d'un bâtiment dans le cadre d'un projet ANRU a atteint les 2 000 signatures en avril 2018. Maintien d'un débat lors du CM du 18 juin 2018.

Pétitions publiées

| Titre | Porteur | signatures |
|---|---|------------|
| Pour un centre ville apaisée | Union de quartier centre-ville | 1 051 |
| Des fruits et des légumes gratuits pour tous | Nuit Debout Grenoble | 492 |
| Pour une concertation sur les tarifs de stationnement | CLUQ | 2 613 |
| Maintien de la gestion directe de la MDH Bajatière | AUESCB | 1 009 |
| Réouverture des bibliothèques Prémol, Hauquelin et Alliance | Touchez pas à nos bibliothèques de quartier | 3 793 |
| Création Club de foot Teisseire, Malherbe, Jouhaux | Association la Grinta | 50 |
| Nommer un lieu communal « Marwan Barghouti » | Jeunes Communistes de Grenoble | 174 |
| Lutter contre les déjections canines | Une citoyenne | 198 |
| Pour la semaine de 4 jours | Deux citoyennes | 478 |
| Non à la démolition du 20, Arlequin | Asso 10,20 Arlequin | 2 092 |



**Rencontre préparatoire à la XVIII
conférence de l'OIDP**
«*Interpellation et votation citoyenne*»

22 mai 2018

**Strasbourg, Nanterre, Rennes, Lyon, Hazebrouk, Barcelone,
Grenoble, Grenoble Alpes Métropole, OIDP**

Les freins au développement de ces dispositifs

- ✓ Peu d'expérimentations donc **peu de recul**.
- ✓ Des craintes de la part des élus, en particulier autour **des risques d'instrumentalisation par l'opposition**
- ✓ **Une nouvelle posture pour les élus** : ils ne sont plus les décideurs mais les garants d'un processus de décision par les citoyens.
- ✓ **Un cadre légal français défavorable**
- ✓ **Le débat sur les seuils** : garantie de la légitimité de la décision ou frein à la participation ?
- ✓ Enjeux forts de **communication** et d'**inclusion**

Les freins au développement de ces dispositifs

- ✓ La faible autonomie des collectivités locales vis-à-vis de l'Etat central et **une conception verticale de l'intérêt général** en France.
- ✓ **Le morcellement des compétences** entre les différents niveaux de collectivité locale
- ✓ Des « objets » de pétition qui doivent être en **capacité de mobiliser les citoyens.**
- ✓ L'impact de la pétition doit être suffisant pour que les citoyens estiment utile de s'impliquer dans **un processus qui demande souvent beaucoup d'énergie pour aboutir.**

Les freins au développement de ces dispositifs

- ✓ **Difficulté de concilier simplicité du dispositif**, pour permettre l'inclusion du plus grand nombre, **et rigueur de la procédure** pour assurer la crédibilité et donc la légitimité du dispositif.
- ✓ Ce type de dispositif fait nécessairement apparaître **des tensions entre démocratie directe et démocratie représentative.**
- ✓ Difficulté d'articuler une logique de **programmation financière pluriannuelle** des collectivités locales et une mécanique d'interpellation citoyenne.

Les points forts de ces dispositifs

- ✓ **Renforce la légitimité** de la décision
- ✓ Permet de répondre à **une forte attente des citoyens** (70% des électeurs contre 21% des élus)
- ✓ **Renforce la confiance dans les élus** qui montrent qu'ils peuvent laisser des espaces de pouvoir aux citoyens
- ✓ **Renforce la démocratie délibérative** au travers des débats qui précèdent le vote
- ✓ **Offre une reconnaissance aux citoyens** : « on vous fait confiance ».

Les points forts de ces dispositifs

- ✓ **Renforce la participation citoyenne** car les études montrent que les citoyens se mobilisent lorsque l'enjeu est réel (votation décisionnelle)
- ✓ **Permet de faire vivre la démocratie locale entre deux échéances électorales** en mettant sur l'agenda politique locale des sujets qui «font débat » sans attendre les prochaines élections.
- ✓ **Permet de proposer un circuit clair, transparent et égalitaire de mise sur l'agenda politique locale** de nouvelles problématiques.

Les points forts de ces dispositifs

- ✓ **Permet de structurer le conflit**, de le construire et de le publiciser.
- ✓ **Permet de passer de l'opposition à la construction** au travers de négociations.
- ✓ **Permet d'élargir la citoyenneté locale** en ouvrant le pouvoir d'interpellation et de décision aux mineurs et aux étrangers.
- ✓ **Permet de limiter la corruption.**
- ✓ **Dispositifs peu coûteux** en terme de ressources humaines et de fonctionnement.